

Les Briançonnards morts



*au cours de
la Grande Guerre*

de

1914 - 1918

06850

BRIANÇONNET



Hameaux : LE PRIGNOLET et LA SAGNE

Population : Insee 1999 = 170 h. - En 1901 = 427 h. - 194 h. en 2006

Les habitants sont les Briançonnards

Superficie : 2.432 ha

Altitude : 740 / 1010 / 1600 m

Canton : Saint-Auban - Arrondissement : Grasse

Distance de Nice : à vol d'oiseau = 43 km - par la route = 95 km

Longitude = 6,77° - Latitude = 43,87°

Fête patronale : Église Notre-Dame-de-l'Assomption (15 août)

Paroisse : Sainte-Marie-des-Sources

N° tél./fax de la MAIRIE : 04.93.60.42.71

courriel : mairie-de-brianconnet@wanadoo.fr

ORIGINE DU NOM

Le toponyme celto-ligure *briga* désignait une hauteur, une montagne fortifiée, une place forte. Les formes *Brigantion*, *Brigantium*, *Brigantione*, qui dérivent de *briga + antione* (suffixe ligure *ant*) furent très répandues en Gaule. Quant au suffixe diminutif *et*, il apparaît au XVII^e siècle pour distinguer ce village de la ville de Briançon située dans les Hautes-Alpes. Formes anciennes : la *civitas Brigantiensis* des Romains, *de Brianzo* (cart. de Lérins, 997-1027), *in pago Brianzun* (idem, 1081), *ecclesia S. Saturnini de Briansono* (idem, 1259).

HISTOIRE

Située sur un col, à plus de 1.000 m d'altitude et au carrefour de plusieurs voies de communication romaines, l'ancienne *civitas Brigantiensis* (*Brigomagus*) fut fondée par les *Romains*. N'étant pas un site stratégique, sa vocation était essentiellement commerciale, et elle n'a jamais eu de remparts. Le village actuel occupe en partie l'emplacement de la cité antique. Il en a d'ailleurs gardé le plan d'origine, octogonal, en damier, typiquement romain et tout à fait inhabituel dans les localités de la région.

En 63, la ville devient un *municipi* (*Municipium Brigantio*), c'est-à-dire une *cité de droit latin*

(¹). La place principale (anciennement « des Ormeaux ») occupe probablement le terrain où se trouvait le *forum*.

À la fin du II^e siècle, ce centre administratif et commercial très actif est dirigé par des *duumvirs* (²). Il fut à son apogée au III^e siècle mais périclita au haut Moyen Âge. L'évêché y siégea probablement avant de s'installer à Glandèves (Entrevaux) au début du VI^e siècle. *Brianzo* est mentionné dans un texte daté du 18 octobre 1022, stipulant qu'un certain *Constantin et sa femme Isingarde, de la maison de Caste liane*, léguent les propriétés qu'ils possèdent sur ce terroir à l'abbaye de Lérins.

En 1081 et 1092, les frères *Hugues et Abellonius* donnent à cette dernière la moitié du *Castellum Briancionis*. Au XII^e siècle, ce château abritait un groupe de chevaliers qui revendiquaient leurs droits face aux moines de Lérins.

En 1137, l'évêque de Glandèves fait don à Briançonnet de l'église paroissiale Notre-Dame-de-l'Assomption qui, à l'origine, appartenait à l'abbaye.

En 1158, l'abbé Boson de Lérins, donne le fief de Gars aux chevaliers de Briançonnet. Suit une longue période de calamités qui ruinent l'agglomération : des intempéries catastrophiques (1337 et 1439), la peste (1350-1352 et 1471), les guerres (1380-1400).

En 1383, le comte de Provence donne cette seigneurie à Pierre de Terminis.

À la fin du XV^e siècle (1474 ou 1499), elle devient la propriété de Jean de Grasse lorsqu'il en hérite, ainsi que de Gars, Amirat et Sallagriffon. Les Grasse-Briançon s'illustreront au service des rois de France mais aussi de l'ordre de Malte.

Jusqu'à la Révolution, le château de Briançonnet fut la résidence de cette famille dont le dernier représentant, Gustave, lieutenant-colonel de dragons sous Charles X, mourut en 1858 sans descendance.

Au XIX^e siècle, la localité comptait 800 habitants.

À VOIR

Briançonnet, groupé sur un replat environné de roches nues et de pâturages, est représentatif des villages de moyenne montagne provençale. Il est dominé par les ruines de son château fort. Maisons à linteaux sculptés, ruelles, passages voûtés. Du cimetière jouxtant l'église, jolie vue au nord, sur les sommets des Alpes.

- * Croix du cimetière de La Sagne (1870), fixée sur une borne milliaire romaine retaillée (IIe-IIIe). De la même époque, une stèle funéraire à fronton : *Primas, fils de Justus et de Sura*.
- * Fontaine : elle est constituée de deux anciens sarcophages romains, en calcaire (IIe-IIIe).

¹ Municipe est tiré du latin *municipium*. Ce terme désigne les cités sous la dépendance de Rome, et dont les habitants pouvaient s'administrer eux-mêmes. Toutefois, bien que bénéficiant des droits civils de la citoyenneté romaine, ils n'avaient que des droits politiques locaux.

² Dans la Rome antique, les *duumvirs* étaient les membres d'une commission de deux personnes (un collège de deux magistrats qui exerçaient conjointement une charge).

- * **Cippes** des II^e et III^e siècles (du latin *cippus*, colonne)
 - * **Linteau sculpté** (XI^e), sur la *Maison de la Traverse de Jardins*.
 - * **Vestiges du château féodal**, le *castellum Briancionis* (1080), situé sur la colline Saint-Pierre. À proximité se trouve la **chapelle Saint-Pierre**, qui fut reconstruite au XVII^e siècle.
 - * « **Nouveau château** » (XIV^e-XVIII^e). Quatre tours sont ajoutées au XVI^e siècle mais détruites en 1794. Aujourd’hui, ce bâtiment est transformé en appartements.
 - * **Église Notre-Dame-de-l’Assomption** (1137). Originellement possession de l’abbaye de Lérins. Elle abrite un *retable*, huile sur bois, dédié à la *Vierge de Miséricorde* et attribué à Ludovic Brea (1513), ainsi qu’une huile sur toile peinte par Mimault en 1640. Elle représente le « *Vœu de Louis XIII* ». *Le roi et Anne d’Autriche se sont mariés en 1615. En 1638, ils n’avaient toujours pas d’enfant. C’est alors que Louis XIII « voue le royaume à la Vierge », dans l’espoir d’obtenir un dauphin. Ce vœu fut exaucé car le futur Louis XIV naquit la même année.* L’église possède également une statue de la Vierge, récemment restaurée, et une croix processionnelle (XVI^e).
 - * **Chapelle Saint-Martin ou Chapelle des-Pénitents-Blancs** (XVI^e - CMH 1936). Elle abrite une statue de la Vierge en bois polychrome.
 - * **Musée de l’outillage ancien et des traditions**. Il fut créé grâce aux dons des habitants. Il présente de nombreux outils anciens, des vieux jouets, des costumes féminins traditionnels.
 - * **Chapelles Saint-Joseph, Saint-Roch et Sainte-Anne** (XVII^e-XVIII^e).
 - * **Fours à pain** (1945), au nouveau château. Celui de La Sagne est caractéristique des constructions voûtées.
 - * **Baignoire à moutons** (1956 - ferme de Bartouille). Avant de partir en transhumance, les moutons sont tondus puis baignés pour les débarrasser de leurs parasites : canalisés, ils sautent dans le bac. Le berger leur maintient un instant la tête sous l’eau avec une large fourche à deux dents. Ils ressortent du bain par un pan incliné pour aller s’égoutter. Les moutons sont de nouveau baignés à leur retour de transhumance.
- *



- 1 **Hameau du PRIGNOLET**. Il est situé au pied de la crête des Ferriers, sur un replat exposé au sud-ouest. Il possède une église à petit clocher (**Notre-Dame-du-Mont-Carmel** - XIX^e) et deux oratoires.
- 1 **Hameau de LA SAGNE**. Ancien habitat romain. *La Sagne* est mentionné en 1022, dans le cartulaire de Lérins, à la suite d'une donation. Belles maisons groupées, petite place avec fontaine. L'église Sainte-Anne, à clocher carré, domine un site exceptionnel.



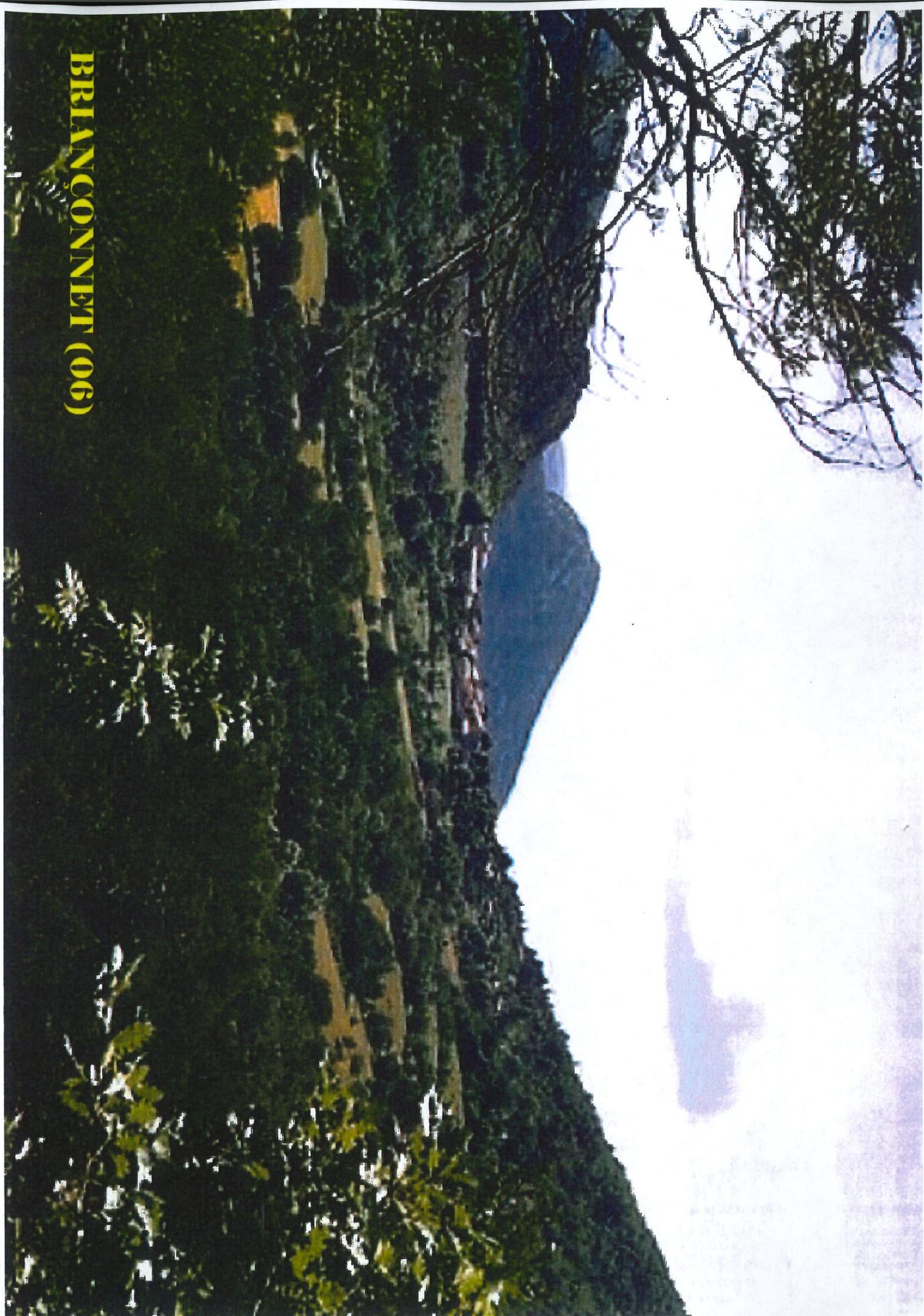
Musée de l'Outilage



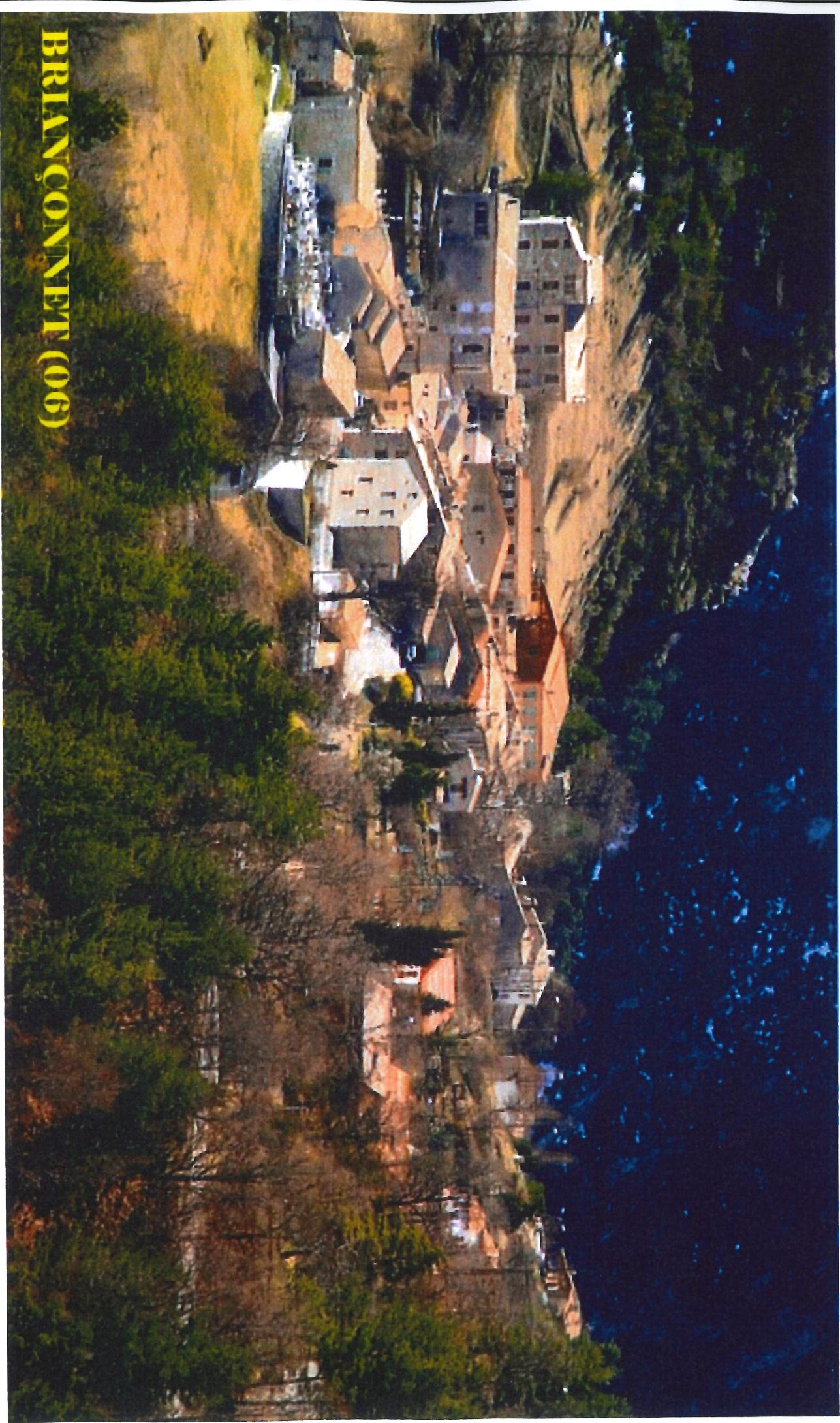
Retable de Ludovic Brea

Cette notice est tirée du *Guide historique des 163 Communes des Alpes-Maritimes et de Monaco*, de Paule et Jean TROUILLOT – édité à compte d'auteur - ISBN-10 : 2951440561 - ISBN-10 : 2951440561 – Broché : 13, 50 €

BRIANCONNET (06)



BRIANÇONNET (06)



LA COMMUNE DE BRIANCONNET
A SES MORTS
GUERRE 1914 - 1918

BAUDIERE JOSEPH	GUERIN EUGENE
CHAIX EMILE	CUIGUES CLMENT
COSTE ERNEST	HENRI ANTOINE
DAUMAS FELIX	MARTIN CELESTIN
DAUMAS JULIEN	MARSEILLE JOSEPH
DAUMAS LEOPOLD	MENCEAU PAUL
GERMAIN PIERRE	OLIVIER PAUL
RAYNAUD HENRI	
TORCAT URBAIN	
TRABAUD EMILE	
TRABAUD JULES	
TRABAUD LUCIEN	

LA COMMUNE DE BRIANÇONNET
A SES MÔRTS
GUERRE 1914 - 1918

BAUCHIERE JOSEPH	GUERIN EUGENE
CHAIX EMILE	GUIGUES CLEMENT
COSTE ERNEST	HENRI ANTOINE
DAUMAS FELIX	MARTIN CELESTIN
DAUMAS JULIEN	MARSEILLE JOSEPH
DAUMAS LEOPOLD	MENGEAUD PAUL
GERMAIN PIERRE	OLLIVIER PAUL
	RAYNAUD HENRI
	TORCAT URBAIN
	TRABAUD EMILE
	TRABAUD JULES
	TRABAUD LUCIEN

BRIANÇONNET

Population en 1911 = 363.

Population en 1921 = 323.

Localisation Sur la place publique.

Date de décision 18/06/1922 (délibération du conseil municipal décidant du projet de monument). 18/02/1923 (délibération d'approbation des projet, budget, devis et plan).

Date d'approbation 13/04/1923 (arrêté du préfet).

Architecte Olivier Michel, ex maître-maçon de Briançonnet, établit le plan, le devis et le cahier des charges du monument.

Marbrier (ou sculpteur) Rinaldo Rinaldi, fournit la plaque en marbre ; Angelin Bellet, le piédestal ; Hector Facomet (Vaucluse), la statue.

Matériaux Pierre, marbre blanc, fonte de fer (d'après les projets).

Dimensions 3,7 x 2,6 x 2,6 m pour le monument et 75 x 50 cm pour la seule plaque en marbre (d'après le projet).

Coût Prévisions : vote par le conseil municipal d'un budget de 2 000 francs ; souscription estimée de 3 500 francs.

Détails des frais : érection du piédestal par Angelin Bellet, 1 300 francs ; statue par Hector Jacomet (Vaucluse), 3 000 francs ; plaque en marbre de Rinaldo Rinaldi, 250 francs ; travaux en régie, 950 francs.

Une statistique préfectoral au 27 décembre 1927 indique comme coût final : 6 000 francs dont 3 000 payés par souscription publique et 3 000 payés par la commune.

Nombre de poilus inscrits 19. Chiffre dans le marché de gré à gré avec le marbrier et relevé sur le monument.

Dédicace « *La commune de Briançonnet à ses morts. Guerre 1914- 1918* » (relevée sur le monument actuel).

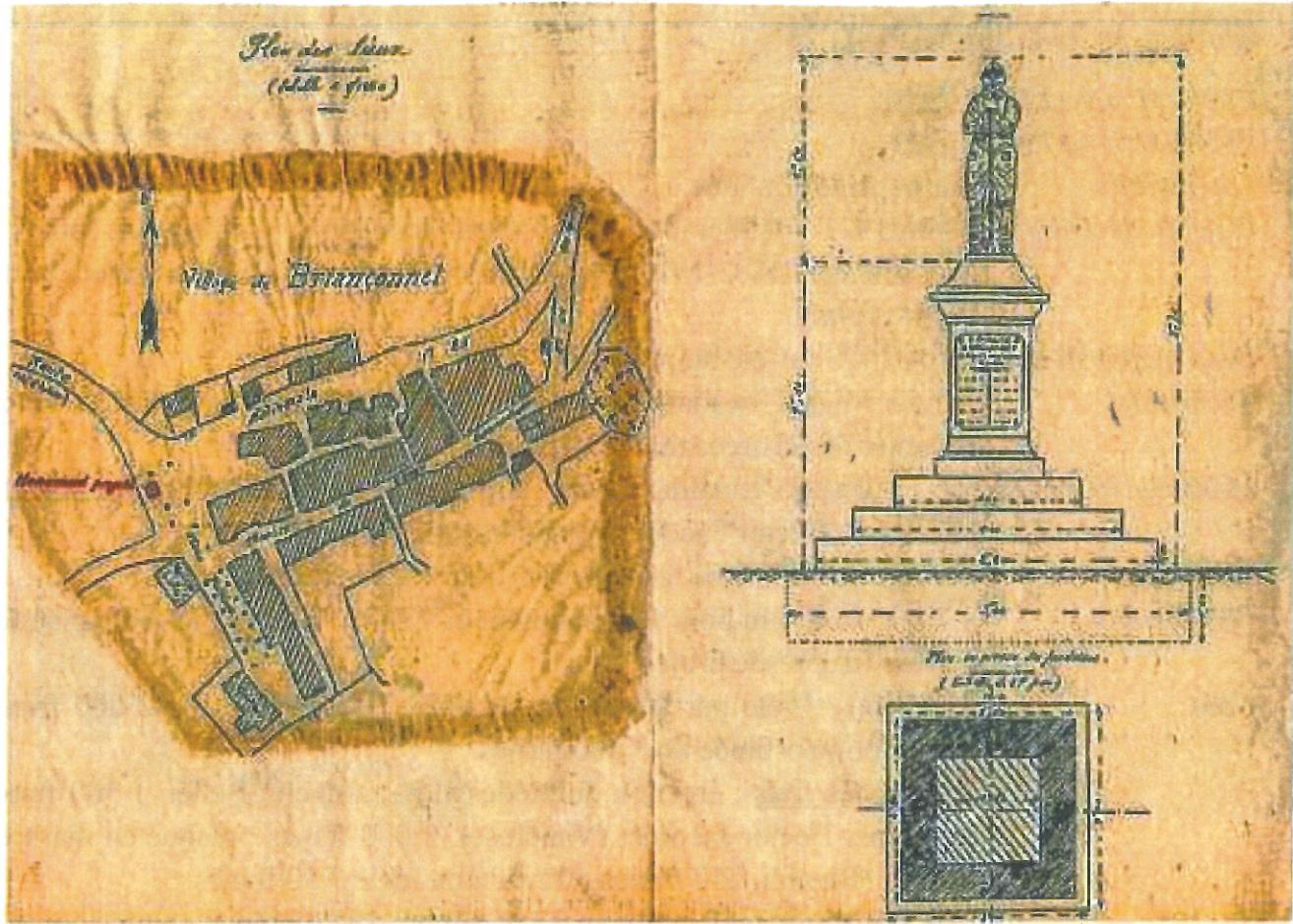
Forme Piédestal en pierre sur socle de trois marches, plaque de marbre, le tout surmonté d'une statue en fonte de fer représentant un soldat en faction (d'après le projet).

Symboles Soldat en faction, « le Poilu ».

Notice historique *Délibération du 18 juin 1922 : projet et vote d'un crédit de 2 000 francs.*

Constitution d'un comité pour la souscription, collecte de la somme de 3 500 francs. En préfecture, avis favorable de Paul Audra, de l'école nationale d'arts décoratifs de Nice, assorti d'un commentaire : « Le projet présenté n'offre rien de choquant dans son aspect d'ensemble. Il est donc possible de donner un avis favorable. Ce projet gagnerait à comporter quatre marches au lieu de trois : on affirmerait ainsi la différence de proportions entre la statue et l'architecture formant socle. Au point de vue esthétique, j'estime une fois de plus qu'il est infiniment regrettable d'introduire dans ces monuments des statues sans la moindre valeur artistique. C'est une atteinte à la beauté de notre pays. Il serait si simple, lorsque une commune n'a qu'une faible somme à sa disposition, de se borner à un arrangement architectural de bon goût, sans une prétention qui ne sert que des intérêts commerciaux et contredit à nos traditions nationales de goût et de beauté ».

Sources AD06, 2 O 23 ; 2 O 174 ; E 55/15, 5 M 1.



Projet de monument aux morts à Briançonnet vu en préfecture le 13 avril 1923
2 O 174.